

Edito

Le 6 décembre dernier, non seulement le grand Saint s'était déplacé à l'Arsia... mais aussi près de 40 représentants vétérinaires européens dont les Chief Veterinary Officers (CVOs) (voir photo), c'est-à-dire les chefs vétérinaires issus de (quasi) tous les pays de l'Union Européenne.

Didier Delmotte, Président de la Fédération Européenne pour la Santé Animale et la Sécurité Sanitaire (FESASS) et administrateur à l'ARSIA et le Pr. Jozef Bires, Président slovaque des CVOs, les ont accompagné pour la visite de notre laboratoire au fil de laquelle ils ont découvert avec grand intérêt notre maîtrise du diagnostic vétérinaire, depuis la réception de l'échantillon ou du cadavre d'un animal jusqu'à l'envoi final du résultat au vétérinaire et à l'éleveur.

Le Protocole Avortement a également retenu toute leur attention lors de sa présentation par notre CVO belge, le Dr. Jean-François Heymans. Proposé par l'ARSIA et mis en place en 2007, cet outil de diagnostic entièrement financé par l'AFSCA et par notre asbl, rencontre toujours plus de succès d'année en année, compte tenu de son intérêt, tant pour l'éleveur que pour la communauté des éleveurs. Rappelons en effet rapidement (voir en page 3 de ce numéro) son principe: tout avorton envoyé à l'ARSIA fait l'objet d'un ensemble d'analyses, avec pas moins d'une dizaine de germes recherchés, ce panel s'adaptant souplement en temps réel aux épidémies présentes ou prévisibles selon les circonstances. Dans 27% des cas, la cause a été identifiée avec certitude

ce qui donne alors la possibilité à l'éleveur de prendre les devants et les mesures nécessaires pour protéger le reste de son cheptel. Mais l'ensemble des résultats, surveillés et traités par nos épidémiologistes, permet aussi de prévenir au besoin et en cas d'alerte l'ensemble du secteur wallon, vétérinaires et éleveurs.

Notre capacité d'anticiper l'apparition ou le retour d'une maladie est de plus en plus précise et coordonnée entre les rouages de nos équipes du Laboratoire, de l'Administration de la Santé et last but not least, de l'Identification, indispensable outil de traçabilité. Pour l'illustrer concrètement, un exemple vous en est donné en page 3 de cet Arsia Infos avec notre mise en garde du retour hautement probable, malheureusement, de la maladie de Schmallenberg parmi nos bovins et nos ovins dès la fin de cette année.

Si une telle organisation a recueilli l'admiration des participants à cette journée, notre financement mutualisé des aides aux éleveurs les a également convaincus. Ci-contre, nous vous en dévoilons le détail et les nouveautés en 2017, approuvées par l'ensemble de nos administrateurs, lors du dernier CA de cette année.

En leurs noms, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de joyeuses fêtes de fin d'année...



Jean Detiffe,
Président de l'Arsia



La délégation des vétérinaires européens en visite à l'ARSIA

Ristournes & actions 2017

L'ARSIA prévoit de ristourner environ 5 millions € à ses membres cotisants ARSIA*.

Outre des interventions sur les analyses qui vont s'élever à 3,85 millions €, le Conseil d'Administration a décidé des actions suivantes

Antibiogrammes

Gratuité pour les cotisants ARSIA*. Prise en charge de 6,27€ HTVA

Coût estimé: 60 000 €

Néosporose

Prise en charge totale des tests Elisa anticorps sur les bilans moyennant la signature d'une convention.

Coût estimé: 125 000 €

Protocole avortement

L'ARSIA prend en charge les analyses non financées par l'AFSCA. Ce panel complémentaire est adapté chaque année en fonction des résultats de l'année précédente (voir page 3). Ainsi, en 2017, la recherche d'anticorps BVD se fera systématiquement sur les avortons pour détecter le plus rapidement possible une circulation de BVD.

Coût estimé: 400 000 €

BVD naissance

Une réduction de 1€ est accordée à chaque analyse réalisée sur biopsie d'oreille à la naissance.

Coût estimé: 460 000 €

Paratuberculose

Les analyses PCR sur matières fécales seront facturées à 8,5€ au lieu de 40,59€ moyennant la signature d'une convention.

Coût estimé: 340 000 €



Hainaut Développement et l'ARSIA vous invitent à 2 séances d'information:

Jeudi 22/12/2016 à 20h00 à KAIN
Jeudi 12/01/2017 à 20h00 à CHIMAY

Adresses:

• **Jeudi 22 décembre 2016 à 20h00**
Ferme du Reposoir
Chemin du ruisseau 4 à 7540 KAIN

• **Jeudi 12 janvier 2017 à 20h00**
Hainaut Développement - Antenne du Sud Hainaut
Rue Rogier 10 à 6460 CHIMAY

Programme commun:

- Un réseau de veille sanitaire dans le Hainaut: pourquoi et pour qui?
- Résultats de 2 ans de suivi. Quels sont les enseignements tirés?
- Projet "Gaz et grippe en ferme": y a-t-il une corrélation entre les problèmes de grippe dans mon élevage et l'importance de certains gaz retrouvés dans la ferme?
- Suivi de la fièvre catarrhale ovine en province du Hainaut et en Wallonie: la maladie est-elle présente chez nous?
- La lutte contre le BVD et l'IBR: où en sommes-nous en province du Hainaut? Que nous réserve le futur?
- Actualités sur l'élevage hainuyer.

Participation gratuite mais réservation souhaitée par téléphone



Contactez Hainaut Développement:
Yves-Marie DESBRUYERES / Myriam Blondeau
Tél.: +32 65 342 500

Vous êtes agriculteur et éleveur?

Vous vous intéressez aux dernières recherches dans le dépistage des maladies chez les bovins?

Vous voulez connaître l'évolution de vos statuts de troupeau (IBR, BVD)?



Lutter contre l'antibiorésistance

Un milieu sain... pour un troupeau sain



Si une première mesure dans la lutte contre l'antibiorésistance est de recourir de manière raisonnée aux antibiotiques, un autre principe élémentaire et non moins essentiel est de réfléchir aux causes d'apparition d'une maladie, aux alternatives pour l'éviter et à leur mise en pratique.

« Le microbe n'est rien, le terrain est tout » pensait le physiologiste français Claude Bernard. Les maladies font leur lit là où elles y sont les bienvenues. Les points « sensibles » sont multiples : hygiène, biosécurité, infrastructures, bien-être animal, prévention vaccinale, alimentation, ... autant de « postes » où la gestion réfléchie de l'exploitation garantit le meilleur état sanitaire possible. Un exemple édifiant est le lien entre une aération inadéquate des étables et les problèmes respiratoires de nos bovins. Nous vous proposons d'aborder dans cette édition la ventilation des

bâtiments d'élevage avec la suite de l'étude menée à ce propos à l'Arsia et dont la première partie a été publiée en octobre dernier (nr 146, p. 4). Nous y abordons la circulation et la répartition des germes pathogènes liés aux infections respiratoires du bovin. Le Dr J. Evrard, responsable des projets GPS à l'Arsia, nous livre ci-après les résultats liés aux gaz dont la présence dans les étables contribue à l'apparition de maladies respiratoires.

Pathologies respiratoires et gaz irritants

Avec le soutien financier de la Province de Hainaut et du Fonds de santé, l'ARSIA a dirigé lors des deux hivers derniers un projet GPS sur les germes respiratoires identifiés chez les veaux par les techniques du lavage broncho-alvéolaire (BAL) et du prélèvement par écouvillon nasal, ainsi que sur plusieurs gaz présents dans les étables.

Pour cette seconde partie de projet, dans 24 fermes, nous avons mesuré la présence et la concentration de 3 gaz à savoir l'ammoniac ou NH₃, le dioxyde d'azote ou NO₂ et le sulfure d'hydrogène ou H₂S. Connus pour leur action irritative lorsqu'ils sont présents en grande quantité, ils favorisent en particulier l'apparition de problèmes respiratoires.

Les fermes testées étaient réparties en 2 catégories :

1. Ferme à « historique de grippe » négatif : ferme dans laquelle il n'y a pas eu d'épisode de grippe durant les 2 années précédentes (5 fermes).

2. Ferme à « historique de grippe » positif : ferme dans laquelle il y a eu au minimum un épisode de grippe durant les 2 années précédentes (19 fermes).

En outre, dans 14 des troupeaux concernés, nous avons également testé la concentration en CO₂ dans les étables. Le CO₂ n'est pas un gaz irritant mais il représente un bon indicateur de la qualité de la ventilation. En effet, le niveau de CO₂ à l'extérieur est relativement stable. Si sa concentration dans un bâtiment est trop élevée, c'est que la ventilation n'est pas suffisante.

Toutes les analyses ont été réalisées au minimum durant 3 jours et 3 nuits.

Les concentrations en H₂S mesurées sont nettement en-dessous du niveau « critique » c'est-à-dire le niveau à partir duquel ce gaz produit des effets néfastes sur le système respiratoire. De plus, nous n'avons pas mesuré de différence significative entre les deux types de fermes.

Par contre, **les concentrations moyennes en NO₂ et NH₃** sont plus importantes dans les fermes à « historique de grippe » positif mais restent toutefois toujours en-dessous du niveau critique. Deux élevages, concernés par des gripes récurrentes, montrent néanmoins des concentrations plus importantes relativement proches de ce niveau critique. Même si les niveaux ne sont pas dépassés, il est facilement imaginable que les effets cumulés de chacun de ces 2 gaz altèrent le système respiratoire des animaux présents.

Les concentrations de CO₂ nous apportent une information très intéressante. Curieusement, la concentration en CO₂ dans les fermes à « historique de grippe » négatif est nettement supérieure à celle mesurée dans les fermes à « historique de grippe » positif... On a donc tendance à ventiler bien plus dans des étables « à problème ». On le sait, ventiler est important. Encore faut-il procéder correctement,

notamment en évitant les courants d'air sur les veaux (cf article ci-dessous).

Les informations recueillies nous confirment donc bien qu'éliminer les gaz produits est utile. Mais surtout, elles nous montrent ce que l'on a vite tendance à oublier, c'est-à-dire qu'avant de penser à éliminer les gaz, il est important de limiter au mieux leur production. En effet, la surpopulation, le changement de litière trop espacé, ... la favorisent et avec elle, les problèmes respiratoires.

Comme souvent répété, la santé de nos bovins repose aussi sur un bon management de leur espace de vie, tant au niveau de l'occupation que de l'hygiène...

Ventilation des étables, quelques règles de base

A l'étable, le bovin est tributaire de l'alimentation et de l'espace qui lui sont accordés. Si moyennant une bonne alimentation et une litière sèche, il supporte bien le froid, tant les courants d'air que son renouvellement insuffisant ne lui sont pas du tout favorables en termes de bien-être et de santé.

En effet, les animaux présents dans l'étable produisent en continu de la chaleur et de la vapeur d'eau, ainsi que des gaz émis soit par la fermentation des excréments, soit par l'éruclation (sortie des gaz du rumen par la bouche) et irritants au-delà d'une certaine concentration. Un renouvellement d'air suffisant permettra d'éviter une concentration en gaz et en agents pathogènes, ainsi qu'une température et une humidité relative de l'étable trop élevées par rapport à celles de l'air extérieur.

Une aération correctement maîtrisée rétablit l'équilibre entre ces différents paramètres.

Points d'action

L'orientation du bâtiment par rapport aux vents dominants

L'éleveur n'a pas toujours le choix quant à la situation de son bâtiment. Quoiqu'il en soit et autant que possible, il faut faire du vent son meilleur allié.

Pour une étable fermée, la préférence doit être donnée à une ventilation transversale, où un côté fait office d'entrée d'air et le côté opposé de sortie. La façade latérale de l'étable, équipée de systèmes brise-vents et anti-courants d'air tels que filets, tôles perforées, rideaux mobiles, ... sera idéalement placée perpendiculairement aux vents dominants, face au sud-ouest d'où ils soufflent majoritairement, au cours de l'année. La pression exercée crée ainsi une dépression à l'intérieur de l'étable, avec un effet extracteur de l'air vicié vers l'autre façade, orientée au sud-est.

Une ouverture au faîte

Un faîte ouvert est classiquement conseillé dans une étable de bovins, de sorte que l'air vicié, chaud, humide et donc ascensionnel (car plus léger que l'air froid) sorte par celui-ci. La littérature conseille le rapport d'1 cm d'ouverture du faîte par mètre de largeur du bâtiment, avec un maximum de 25 cm. En hiver, l'isolation du toit évitera la condensation de l'air à son contact et facilitera le fonctionnement du faîte ouvert (car il fera plus chaud dans l'étable).

L'aménagement de l'étable

L'aménagement de l'étable contribue de manière non négligeable à une bonne circulation de l'air à l'intérieur de celle-ci. Un grenier à paille, souvent prévu dans les étables de bétail viandeux, est très commode pour le travail, mais sa présence peut contrarier sérieusement la circulation de l'air et donc, son renouvellement. Pour améliorer la ventilation, sa suppression peut parfois s'avérer être l'unique solution.

... Trucs et astuces

Deux petits tests simples vous permettent de mieux connaître la circulation de l'air dans vos étables.

L'utilisation d'un fumigène tel qu'un - petit - feu de paille dans un récipient métallique permet de visualiser les déplacements de l'air (photo ci-contre). Si la fumée stagne pour retomber ensuite sur les animaux, il est urgent d'améliorer la ventilation.

Le recours au thermomètre pour procéder au relevé des minima et maxima permettra quant à lui d'évaluer la variation thermique au cours de la journée. Elle ne doit pas être trop importante, surtout pour les veaux. Si c'est le cas, l'ajout d'un toit au-dessus des boxes permet de gagner près de 3 degrés au volume concerné. L'isolation du toit est elle aussi parfois nécessaire.

Le parfait équilibre reste parfois complexe à évaluer et rétablir... Recourir aux conseils avisés d'un expert est certainement une démarche utile.



L'utilisation d'un fumigène permet de visualiser les déplacements d'air

Sources :

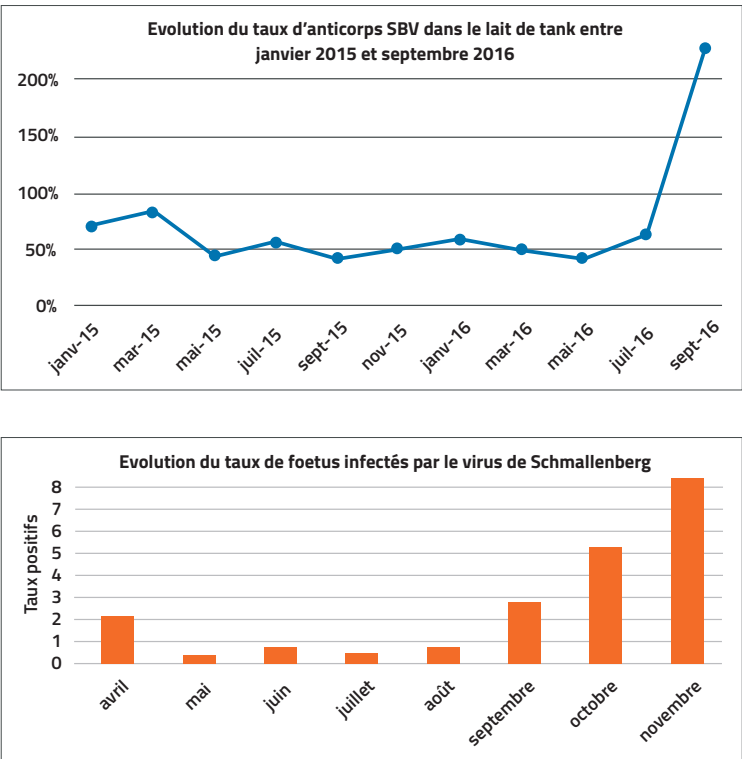
- « Ventilation de bâtiments d'élevage », Le Sillon belge, nr 3722 – Juin 2016
- Guide Sanitaire pour les élevages bovins, Première édition 2013, AMCRA asbl

Vêlages et agnelages : nouvelle offensive Schmallenberg ?!

Avortements, veaux et agneaux malformés : réapparition attendue dès le début de l’hiver

En mai de cette année déjà, et après 3 années de silence, nous annonçons la réapparition de la maladie de Schmallenberg.

Depuis, les résultats des analyses sur tout avorton envoyé à l’Arsia et le suivi sur laits de tank dans les fermes de veille sanitaire (FVS) nous confirment à ce jour la circulation du virus et son explosion à la fin de l’été dernier, comme le montrent clairement les 2 graphiques ci-contre. Les conditions climatiques, favorables aux moucheron (culicoides) vecteurs de la maladie, coïncident parfaitement avec ces résultats. Chez le bovin, la « fenêtre » durant laquelle l’infection du fœtus peut mener à des malformations congénitales se situe entre 30 et 150 jours de gestation. Par conséquent, il faut s’attendre à une augmentation importante d’avortons malformés à partir de décembre jusqu’au printemps prochain.



Rappel des signes de la maladie de Schmallenberg

Chez les bovins adultes : fièvre, diarrhée, chute de la production laitière, perte d’appétit, dégradation de l’état général. Ces symptômes disparaissent en quelques jours.

Chez les vaches gestantes : veau mort à la naissance, avortements avec malformations cérébrales (hypoplasie, anencéphalie), de la colonne vertébrale (scoliose, soudures vertébrales) et/ou des articulations (arthrogrypose).

Chez les ovins : on observe uniquement les signes après une infection au cours de la gestation : agneaux morts nés et avortements avec le même type de malformations décrites ci-dessus, lesquelles compromettent le bon déroulement de l’agnelage.

Dans tous les cas, il convient d’envoyer l’avorton pour autopsie et de contacter notre service ramassage de cadavres (Tél. : 083/23 05 15, option 1 - Email : ramassage.cadavre@arsia.be). Le coût du ramassage, de l’autopsie et des analyses complémentaires est pris en charge pour tout éleveur membre cotisant à Arsia+.

Surveillance des avortements

L’Arsia assure une surveillance des avortements chez les animaux de rente, sur toute la wallonie, grâce au Protocole Avortement, financé par l’AFSCA et l’ARSIA.

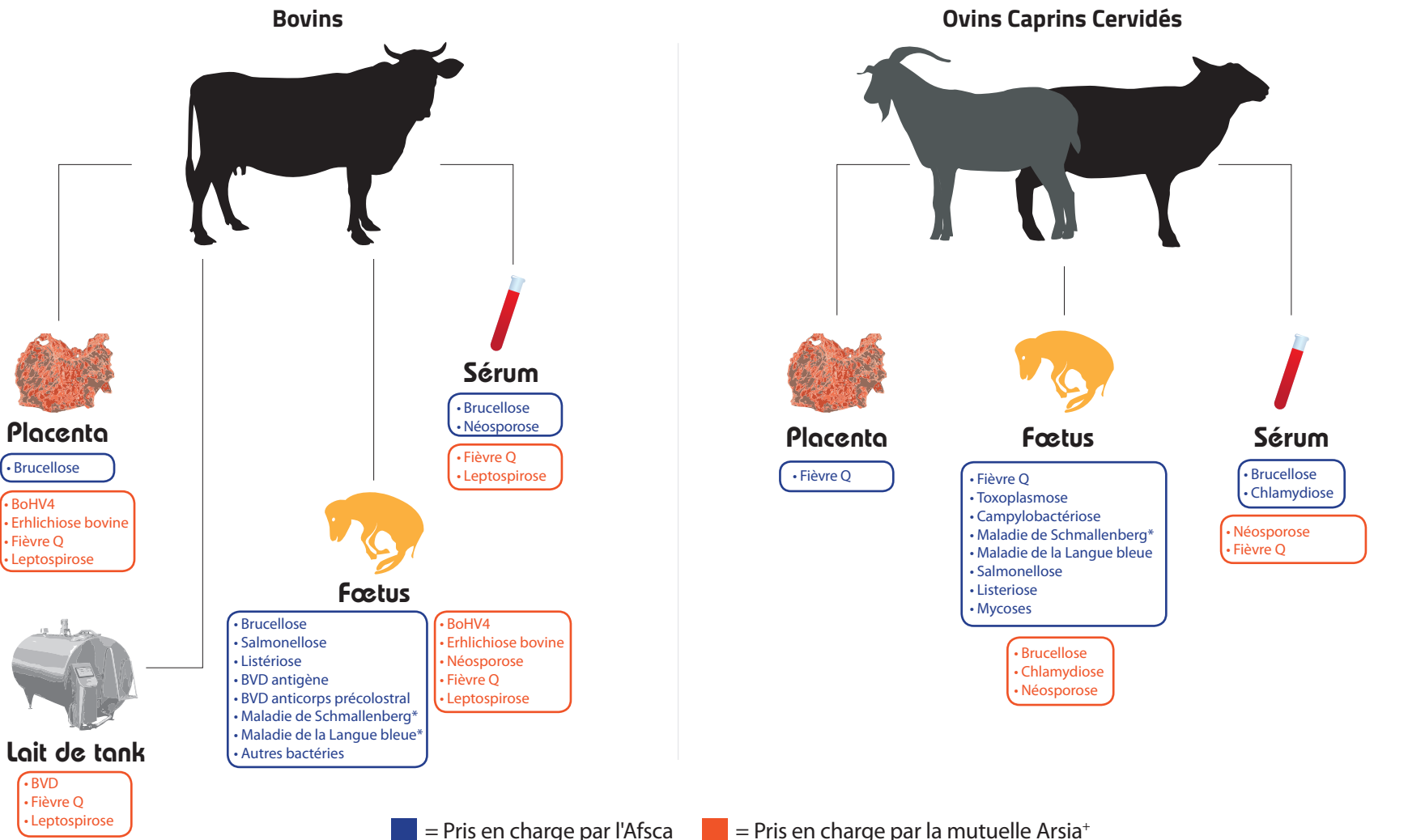
Tout prélèvement (avorton, placenta, sérum maternel, lait de tank) peut ainsi être acheminé vers notre laboratoire grâce au service de ramassage de cadavres et ensuite autopsié et/ou analysé, sans frais pour l’éleveur, excepté la visite du vétérinaire. Comme décrit dans les schémas, un ensemble de maladies sont chaque fois recherchées, en fonction de l’espèce bovine ou ovine. Le diagnostic éventuel de l’une d’entre elles permet de mettre en place les mesures nécessaires afin d’éviter d’autres cas.

Contact

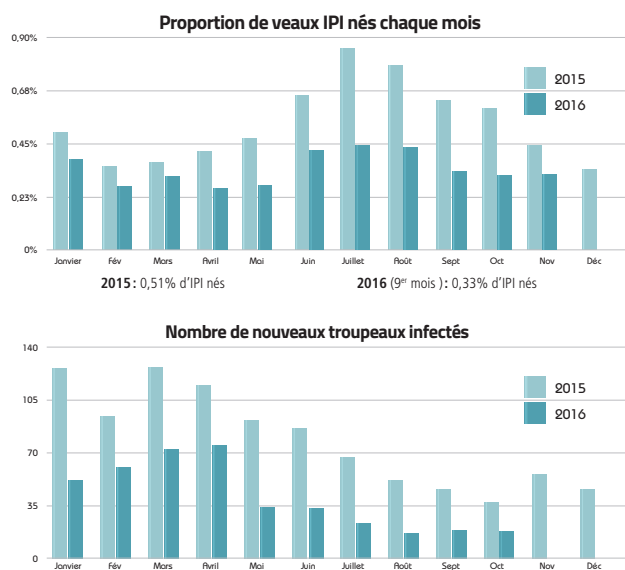
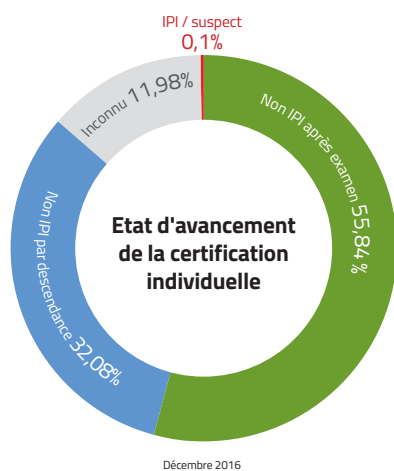
Tél. : 083/23 05 15 (option 1, puis à nouveau option 1)

Email : ramassage.cadavre@arsia.be

Infos complètes sur www.arsia.be



Bulletin BVD



Les bovins de statut « BVD inconnu » ne seront plus commercialisables à partir du 1^{er} janvier 2017!

Ceci signifie qu'ils ne pourront plus passer par un marché, être vendus dans un autre troupeau ou partir à l'engraissement. Seul un transport direct vers un abattoir sera autorisé.

Le seul moyen pour commercialiser un tel bovin est qu'il obtienne un statut « Non IPI par descendance » (vache donnant naissance à un veau négatif) ou un statut « Non IPI après examen » (via un dépistage avant vente par exemple).

Attention toutefois: dans la plupart des cas, le passeport du bovin ne renseignera pas ce statut « Non IPI »! Pour faciliter le commerce, pensez à télécharger son attestation BVD via CERISE (rubrique « recherche statut ») ou à vérifier son statut en envoyant son numéro complet par sms au 0496277437.

Lutte contre la Paratuberculose

Maladie sournoise et tenace... Ne la laissez pas vous plumer!



- 150€/vache infectée
- 30% de cheptels infectés
- 15% d'animaux infectés au sein des troupeaux



Bilan Elisa
Bon pour connaître le statut d'un troupeau
Mauvais pour connaître le statut d'un bovin



Bilan PCR
Meilleur test individuel
Coûteux

La lutte contre la paratuberculose est difficile... mais tout est possible!

L'Arsia est là pour vous aider en vous proposant un plan de lutte visant l'assainissement
Soutien et conseils personnalisés par un vétérinaire de l'Arsia

Quelles mesures sanitaires indispensables à mettre en place?

Dans la dernière édition de l'Arsia Infos, nous vous rapportons le témoignage d'un couple d'éleveurs engagés dans le plan de lutte contre la paratuberculose proposé par l'Arsia et convaincus de sa nécessité et de son efficacité.

Nous revenons ci-après sur les mesures d'hygiène à appliquer autant que possible et selon le type d'élevage, pour tendre au plus vite vers un troupeau assaini, en plus de l'élimination progressive des bovins détectés positifs.

Veaux au seau

Alimentation: Ne pas laisser téter les veaux à la naissance et leur donner du colostrum et du lait en poudre. Donner du lait et du colostrum 'maison' reste envisageable mais les mères doivent dans ce cas avoir été confirmées négatives pour la paratuberculose (sur le sang et/ou sur matières fécales) au moins deux années consécutives.

Gestion des vêlages: Surveillance rapprochée des vêlages: il faut être présent et séparer directement le veau de sa mère, en évitant tout contact avec elle ainsi qu'avec le sol. Il sera ensuite logé dans un box, propre, sec et paillé.

Idéalement il est opportun de disposer de deux boxes de vêlage, l'un destiné aux femelles saines et l'autre aux infectées. Ils seront nettoyés, désinfectés et paillés après chaque vêlage.

Gestion des étables: Les adultes de plus de 24 mois et les veaux de moins de 6 mois ne seront jamais mis en contact pour éviter les contaminations des jeunes par les matières fécales des adultes.

Veaux au pis

Selon les résultats des analyses réalisées dans le cadre du plan de lutte, le cheptel reproducteur doit être séparé en deux: vaches saines et vaches infectées ou suspectes afin d'éviter toute contamination croisée d'une mère infectée vers un veau d'une mère saine. Les veaux nés de femelles infectées ne doivent pas être gardés ou, s'ils le sont, doivent être considérés comme suspects d'être infectés.

Plus généralement, on évitera l'épandage du lisier sur les pâtures.

Enfin, l'achat de tout bovin est à éviter, autant que possible. Sinon, des analyses et une quarantaine en attente des résultats sont indispensables.

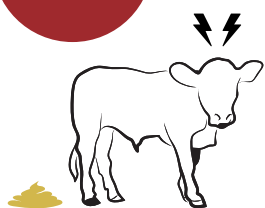
Contactez-nous!

☎ 083 23 05 15 option 4 ✉ paratub@arsia.be

GPS antibiorésistance

Gain de temps, gain d'argent? N'attendez pas, prenez les devants

Premier veau diarrhéique et/ou mort?



Appeler le vétérinaire



Prélèvement de matières fécales (écouvillon ou pot)



Appel au service de ramassage pour les échantillons et/ou le cadavre accompagné d'un historique du vétérinaire



Autopsie, analyses et antibiogrammes



Résultats rapides: Quel germe pathogène? Quel antibiotique n'est pas efficace?



L'éleveur adhérent à ARSIA* et participant au projet GPS bénéficie de la gratuité des analyses et des antibiogrammes. Seules les autopsies éventuelles sont à sa charge ainsi que les honoraires du vétérinaire. **Plus d'infos? 083/23 05 15**